

RAPPORT DE SUIVI DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE dans le cadre de la formation à l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

Ce document est un support pour le suivi de la mise en situation professionnelle (MSP) de l'architecte diplômé d'État, il est à renseigner par l'architecte tuteur dans la structure d'accueil.

Il a vocation à suivre le travail demandé à l'ADE et il permet en outre permet de vérifier l'accomplissement des objectifs mentionnés dans la convention tripartite, adossés aux thématiques des apports théoriques abordés et dispensés à l'ENSA Nantes dans le cadre des sessions de la formation.

Si c'est un document pédagogique, il permet également au tuteur d'informer les membres du jury final, à l'occasion de la soutenance de l'ADE, du déroulement de la MSP.

L'ADE Nom et prénom
La structure d'accueil Raison sociale
Le tuteur Nom et prénom

Session N°1 / Le cadre juridique de l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre	Abordé	
	oui	non
Droits et devoirs de l'architecte (responsabilités)		
Les modes d'exercice et le statut de la structure d'accueil		
Diversité des missions au sein d'une structure		
L'architecte et ses co-traitants		
La collaboration avec les bureaux d'études		
Commentaires du tuteur		

Session N°2 / Le cadre administratif de l'acte de construire et la contractualisation	Abordé	
	oui	non
La Loi MOP, règle de passation des marchés		
La contractualisation : marchés publics		
La contractualisation : marchés privés		
Autorisations administratives et réglementations urbaines		
L'accès à la commande : stratégie et démarches		
Commentaires du tuteur		

Session N°3 / La question économique	Abordé	
	oui	non
Le contrat et les différentes phases d'études		
L'économie de la construction, aux différents stades du projet		
Les honoraires : le taux de rémunération et la répartition entre co-traitants		
L'engagement contractuel sur les coûts de construction		
La collaboration avec l'Economiste		
Commentaires du tuteur		

Session N°4 / La question du chantier	Abordé	
	oui	non
Planification, comptabilité de chantier et coordination des intervenants		
Innovation technique, relation aux fournisseurs		
La collaboration avec le bureau de contrôle		
La collaboration avec l'OPC		
Commentaires du tuteur		

Session N°5 / L'agence d'architecture	Abordé	
	oui	non
Le management et l'organisation de la structure		
La gestion comptable d'une agence		
Les démarches qualités et la formation continue		
L'image et la communication		
Le BIM		
Commentaires du tuteur :		

Commentaires du tuteur à la fin de la mise en situation professionnelle :

1. Sur le degré de responsabilité et d'engagement exigé de l'ADE :

2. Sur l'attitude globale de l'ADE, son implication et sa capacité d'adaptation dans la structure d'accueil :

3. Sur les acquis de de l'ADE aux regards des objectifs de la formation :

4. Autres commentaires :

Déclaration de l'employeur	Je certifie l'exactitude des informations qui précèdent :	
Nom et prénom	Date	Signature
Déclaration du tuteur	Je certifie l'exactitude des informations qui précèdent :	
Nom et prénom	Date	Signature

(nom et prénom)

(date et signature)